

INFORMATIONS GRS

Bonjour à tous et à toutes

Comme vous le savez, la CNS GRS a été renouvelée dans sa totalité.

Nous tenions tout d'abord à remercier nos prédécesseurs qui ont œuvré pendant toutes ces années et nous leur souhaitons le meilleur à venir.

Voici donc la composition de la nouvelle CNS GRS qui prendra ses fonctions au 1^{er} septembre :

✚ Cécile CANOVAS	Référent Administratif, Sportif et Financier
✚ Marion MAUDUIT	Pôle Compétition (logistique)
✚ Florence COLOMBANI	Pôle Compétition (législation)
✚ Prudence DUGAS	Pôle Formation
✚ Danielle WILINSKI	Pôle Jeunesse, loisirs, autres publics
✚ Aurélie GOMEZ	Pôle Communication

Vous trouverez dans les liens de téléchargement joint, les documents définitifs de la saison 2017/2018 :

- ✚ La brochure "généralités" : [à télécharger](#)
- ✚ La brochure des Individuels : [à télécharger](#)
- ✚ La brochure Circuit jeunesse : [à télécharger](#)
- ✚ La brochure des ensembles : [à télécharger](#)
- ✚ Les feuilles d'engagements Word :
 - pour les individuels, ensembles et pour le circuit jeunesse : [à télécharger](#)
- ✚ Le code GRS 2017/2018 : [à télécharger](#)

Quelques rappels :

1/ Dates butoirs du championnat régional ou interrégional, qualificatif au championnat national :

Le 10 décembre 2017 pour le Championnat national individuel.

Le 15 avril 2018 pour le championnat national « Équipes et Festival »,

2/ Envoi des feuilles d'engagements par les responsables départementaux : **avant le 30 octobre 2017** pour les individuels par mail à Cécile CANOVAS, cecile.cnsgrsufolep@gmail.com.

3/ Rappel de la brochure "généralités" concernant les dérogations :

Le Responsable du club remplit en ligne la fiche de dérogation "individuel" ou "équipe" suivant le cas. Il reçoit immédiatement une confirmation par email et la transfère informatiquement à son responsable technique départemental, qui, après étude avec les membres de la CTD donne son avis, puis la transmet informatiquement au responsable technique régional. Celui-ci donne son avis après étude de la demande avec les membres de la CTR.

Le mail avec tous les avis sera envoyé à Cécile CANOVAS cecile.cnsgrsufolep@gmail.com, par le responsable régional :

Avant le **1^{er} octobre 2017 pour les individuels et jusqu'au 15 novembre 2017 pour les équipes**. Dans le cas où cette procédure ne serait pas respectée, **la dérogation ne sera pas étudiée par la CNS** et sera donc considérée comme refusée.

Formulaire "individuels" : <https://goo.gl/forms/JromibRnkZRgJDri1>

Formulaire "ensembles" : <https://goo.gl/forms/QeW4hDsnB1LQOgHo1>

L'ensemble des informations et documents seront prochainement disponible sur le site UFOLEP GRS

<http://www.cns.ufolep.org/grs/>

4/ le site UFOLEP GRS est en cours d'actualisation et notamment sur les imposés, soyez donc vigilants sur les dates.

Dans l'attente de vous rencontrer bientôt,

Sportivement,

La CNS GRS